

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation Formation conduisant à un diplôme conférant le grade de licence

Diplôme d'études en architecture

- Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la double tutelle du ministère chargé de la culture et du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a été fondée en 1927 et s'est installée en 1975 au sud de la ville dans un nouveau bâtiment de la Villeneuve, quartier édifié durant les années 1970 et contigu aux quartiers contemporains de la Villeneuve d'Echirolles et du Village olympique. L'école est localisée à proximité du campus universitaire de la Cité des Territoires qui regroupe l'Institut d'urbanisme de Grenoble (IUG - Université Pierre Mendès France) et l'Institut de géographie alpine (IGA - Université Joseph Fourier). Le 29 décembre 2014, un décret a fixé la création de la Communauté d'universités et d'établissements Université Grenoble Alpes (ComUE UGA) comprenant comme membres les trois universités grenobloises fusionnées au 1^{er} janvier 2016, l'Institut polytechnique (INP) de Grenoble, le CNRS (Centre national de recherche scientifique) et l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique). L'ENSAG est associé à la ComUE UGA au même titre que l'IEP Grenoble (Institut d'études politiques de Grenoble), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et l'Université de Savoie Mont Blanc.

L'école accueille près de 1000 étudiants chaque année. Elle fait partie des quatre écoles publiques d'architecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec les ENSA (écoles nationales supérieures d'architecture) de Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand. Elle peut mener des actions communes avec elles. L'ENSAG est en outre membre fondateur du groupement d'intérêt public des grands ateliers de l'Isle-d'Abeau (GAIA) et fait partie de l'alliance des grandes écoles Rhône-Alpes Auvergne.

L'école délivre les deux diplômes de la formation d'architecte, le Diplôme d'études en architecture (DEEA) à l'issue d'un cursus d'études de trois années et le Diplôme d'état d'architecte (DEA) à l'issue de deux années d'études supplémentaires. Elle offre, en complément, la possibilité de suivre la formation conduisant à l'obtention de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). L'ensemble du cursus d'études supérieures licence-master-doctorat (LMD) est inscrit au sein de l'établissement qui accueille plus de quarante doctorants dans ses laboratoires de recherche, animés et encadrés par de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs (70). Par ailleurs, d'autres formations sont délivrées au niveau master, un Diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) *Design et innovation pour l'architecture*, un master *Sciences du territoire* avec l'IUG et l'IGA. En formation post-master, est délivré, en deux années, un Diplôme de spécialisation en architecture (DSA) *Architecture de terre*.

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble inscrit sa pédagogie dans une perspective d'expérimentation et ceci, aussi bien dans l'élaboration d'attitudes ou de positions de conception que dans les processus de concrétisation des projets. Cette orientation permet de mettre en résonance, dans l'enseignement, des apports théoriques issus de la recherche et des apports professionnalisants. L'école vise à former des architectes ayant le sens de l'innovation, conscients des évolutions sociétales et environnementales.

Présentation du diplôme

La formation au DEEA est constituée d'un cursus d'études unique qui permet toutefois des parcours personnalisés. Elle est proposée seulement en formation initiale. Elle est organisée en trois années et six semestres indépendants comptant chacun quatre UE (unités d'enseignement) auxquelles s'ajoutent des UE spécifiques (stages « ouvrier » et de « première pratique » - rapport d'études). Elle comporte 2200 heures d'enseignement encadrées pour 4200 heures sur la totalité du cycle.

Le programme pédagogique est structuré à partir des ateliers de projet :

- en 1^{ère} année, l'enseignement de projet est commun à tous les étudiants avec deux approches complémentaires : « approche spatiale et »approche constructive »,
- en 2^{ème} année, deux studios sont proposés, en alternance semestrielle, dont l'un intègre des chercheurs et des problématiques de recherche,
- en 3^{ème} année, les étudiants ont le choix entre six ateliers et équipes d'enseignants.

Les autres enseignements tentent un croisement avec l'enseignement de projet et cela, semestre par semestre. Pour ce qui concerne les sciences de la construction, des cours et TD (travaux dirigés) sont organisés durant la totalité du cycle en prévoyant une articulation avec l'approche constructive du projet en 2^{ème} année et au semestre 6. Les enseignements du champ *Villes et territoire* insistent sur la valeur du rapport entre la qualité d'analyse et la pertinence

du projet. Les autres champs d'études fournissent les connaissances, méthodes et outils éclairant ou facilitant la réflexion, la construction de la pensée, des concepts ou des viatiques fondamentaux du projet.

L'enseignement est dispensé pour l'essentiel à l'ENSAG, où atelier maquette, espace construction, atelier ambiances, centre de ressources langues, etc., permettent une pédagogie active et expérimentale. Il peut se déplacer aux GAIA.

Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le DEEA vise la formation d'architectes conscients des évolutions sociétales et de leurs implications dans les transformations urbaines et environnementales. Il entend permettre d'atteindre une attitude de conception engagée qui mesure les enjeux complexes de l'époque au regard d'un « espace en définitive rare et partagé ».

Dans ces perspectives, les principaux objectifs de la formation, associés à des éléments de recherche, s'articulent autour de trois grands socles :

- expérience et expérimentation : en partant du principe que l'hypothèse est créative, la formation doit permettre de formuler des hypothèses et d'en expérimenter les implications,
- complexité et pluridisciplinarité : une transversalité des enseignements est mise en œuvre ; elle vise à faciliter l'articulation entre les champs de connaissance relevant des sciences et techniques et ceux relevant des sciences humaines,
- pédagogie et recherche : dans la perspective d'éclairer cette complexité évoquée dans le dossier, la recherche a pour objet de nourrir les réflexions, y compris en 1^{er} cycle.

Les contenus des enseignements doivent permettre d'obtenir les bases d'une culture architecturale significative et celles d'une pratique du projet architectural à travers la compréhension de ses concepts et méthodes. Ils incluent l'appropriation du processus de conception et ses implications contextuelles, spatiales et temporelles.

Ces attendus sont déclinés précisément ainsi que divers points : d'une part, connaissance de l'histoire de l'architecture, des beaux-arts, de l'urbain, des sciences et techniques, etc., et, d'autre part, capacité de concevoir, de comprendre l'environnement, le contexte, les nécessités techniques, etc. Chaque problématique est mise en regard d'éléments de programmes adaptés. Concernant les connaissances et aptitudes à acquérir, la structuration de la formation est très pertinente. Un approfondissement coordonné des contenus d'enseignements des studios de 2^{ème} année reste toutefois un chantier important à conduire, en particulier s'agissant de la culture constructive. Le passage des étudiants de l'un à l'autre des studios fait craindre une rupture en termes de complémentarité des connaissances.

- Dispositifs d'aide à la réussite

Les dispositifs d'aide à la réussite prennent plusieurs formes :

- en amont, la participation au programme « égalité des chances » développé par la Fondation Culture et Diversité. Il vise à ouvrir aux études supérieures en architecture des élèves de deux lycées partenaires. Ce programme est encourageant, malgré des retombées considérées comme relativement faibles à ce stade (4 à 5 élèves de l'académie sont concernés chaque année),
- l'organisation d'un monitorat, avec le soutien de la région Rhône-Alpes sous la forme d'aides. Les critères d'attribution de ces aides sont, soit liés à des compétences techniques administratives ou pédagogiques, soit liés à « la bonne marche de l'établissement ». Les critères sociaux sont privilégiés pour les étudiants boursiers et les étudiants étrangers non boursiers,
- l'accompagnement des étudiants en difficulté afin de réduire le nombre de redoublants en 1^{ère} année du cycle. Des tuteurs, encadrés par un enseignant, assurent cet accompagnement. Deux ateliers sont en outre proposés sur la base du volontariat, l'un méthodologique et l'autre disciplinaire. Par ailleurs, les étudiants sont auditionnés par une commission d'orientation qui propose des mesures adaptées, voire conseille une réorientation,
- un groupe de soutien pour lutter contre l'échec et les erreurs d'orientation est en cours d'institution,
- des aménagements d'horaires sont adoptés pour les étudiants engagés dans la vie professionnelle, les sportifs de haut niveau et les personnes en situation d'handicap, avec un traitement au cas par cas.

Pour ce qui concerne l'orientation, les principales difficultés constatées se situent en 1^{ère} année du cycle, éventuellement en 2^{ème} et très rarement en 3^{ème} année. Pour pallier ces difficultés, des dispositifs de médiation entre enseignants et étudiants en difficulté sont organisés.

L'orientation initiale des étudiants s'appuie sur des dispositifs internes (guide de l'étudiant, associations étudiantes) et de site (accueil des étudiants au campus de Grenoble, CROUS, etc.).

A l'issue du cycle DEEA, la quasi totalité des étudiants poursuit en 2^{ème} cycle à l'ENSAG ou par transfert dans une autre ENSA.

S'agissant de l'ouverture internationale de la formation, l'école dispose d'un vaste réseau de partenaires, situés dans trente pays, avec lesquels des accords ou conventions sont engagés avec une dominante européenne liée au programme Erasmus (40 conventions) mais aussi l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Océanie. Toutefois ces dispositifs ne concernent qu'à la marge les étudiants inscrits en DEEA. Pour la mobilité enseignante, des procédures sont mises en place. L'enseignement des langues étrangères (anglais, italien, espagnol) s'inscrit dans cette perspective d'échanges, le niveau B2 est visé.

Ainsi, l'école développe activement une variété de dispositifs dynamiques pour l'aide à la réussite. L'attention portée aux difficultés sociales ou de formation des étudiants est rigoureuse.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'attractivité de la formation est avérée. En 2014-2015, 164 étudiants ont intégré la 1^{ère} année du DEEA pour 2200 candidats post-bac et 800 admissibles. A ceux-ci, il faut ajouter 200 candidats hors Union Européenne et 100 demandes d'entrée en formation par le biais de la validation d'acquis pour l'ensemble du cycle. Au total, le 1^{er} cycle regroupe 431 étudiants : 164 en 1^{ère} année, 146 en 2^{ème} et 121 en 3^{ème}.

La provenance des étudiants est largement extrarégionale puisque l'on compte autant d'étudiants des autres régions françaises que de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les effectifs du 1^{er} cycle comprennent 20 % d'étudiants étrangers.

Le taux de réussite en 1^{ère} année, sur la base du nombre des inscrits pédagogiques ayant entièrement validés leurs UE est de 74 %. C'est un taux relativement élevé, avec un taux d'abandon de seulement 1 %. Le taux de réussite au diplôme, à l'issue de 3 années d'études, est correct (65 %).

Le taux d'insertion professionnelle et les réorientations de parcours ne sont pas connus. Environ 90 % des diplômés poursuivent en 2^{ème} cycle. Le dossier évoque la possibilité d'ouverture d'une licence professionnelle *Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace*, en lien avec les ENSA de la grande région Rhône-Alpes Auvergne (Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand). Un tel projet constituerait un débouché pour les étudiants inscrits en DEEA.

- Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du cycle de licence est constituée de 69 titulaires, associés ou contractuels en CDI (contrat à durée indéterminée) parmi lesquels figurent 57 architectes. Au total, en incluant tous les contractuels, l'équipe pédagogique du cycle licence compte 148 intervenants. L'enseignement des sciences humaines et sociales et des disciplines artistiques est essentiellement dispensé par des enseignants titulaires. Le corps enseignant comprend 27 docteurs dont cinq HDR (habilitation à diriger des recherches).

Les enseignants responsables d'UE sont titulaires. Ils collaborent et se coordonnent avec les personnels administratifs compétents. L'encadrement administratif a été largement renouvelé. Il est considéré qu'un nouveau cycle s'ouvre de ce point de vue, débuté par un travail d'actualisation pédagogique dans lequel les communautés enseignante et administrative sont pleinement engagées.

La formation est pilotée par une CPR (commission pédagogique et de la recherche). Cette instance se réunit tous les quinze jours pour élaborer et faire évoluer le programme pédagogique. Actuellement, l'absence d'un président ne facilite pas son fonctionnement (par exemple, aucun compte-rendu n'a été établi cette année). Le conseil d'administration a nommé une commission d'admission, d'orientation et de validation des acquis pour s'assurer de la validation des acquis des étudiants. Un conseil scientifique doit être mis en place prochainement ainsi que des séminaires pédagogiques (3 ou 4 par an) ouverts à tous les enseignants et personnels administratifs visant à mesurer les évolutions nécessaires du programme pédagogique et des orientations du projet d'établissement.

Une commission d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise place en 2012-2013. Les taux de réponses sont encore faibles mais le dispositif a d'ores et déjà permis une amélioration de la qualité du dialogue enseignants-étudiants. Il est admis dans le dossier que l'exploitation des résultats est à améliorer. Une 1^{ère} analyse des observations émises par les étudiants conduit à formuler d'importantes questions ou propositions : mise en place de forums-débats, associant les enseignants et les étudiants, sur la forme et le contenu de l'enseignement, désignation d'un enseignant référent pour une promotion, établissement d'un bilan des enseignements lors des jurys, mesure des acquis à l'issue du cursus d'études, pertinences des stages, etc.

L'annexe descriptive au diplôme (ADD) ou supplément au diplôme n'est pas communiquée.

Conclusion

Points forts :

- La part marquante de l'enseignement du projet et de l'enseignement par le projet ainsi que la richesse des modalités pédagogiques fondent une pédagogie attractive et dynamique.
- L'adossement à la recherche dans certains studios dès la 2^{ème} année de la formation est une orientation qui répond à l'objectif d'expérimentation et de développement d'un sens critique et constitue un atout incontestable.
- Les efforts réels s'agissant des dispositifs d'aide à la réussite (et leur amélioration avec l'objectif de réussite pour 100 % des étudiants) montrent une grande attention au suivi des étudiants, malgré des cohortes relativement importantes.
- Le projet de mise en place d'un conseil scientifique et de séminaires pédagogiques ouverts à tous les acteurs concernés est pertinent.
- La possibilité d'accéder à des expérimentations au sein des grands ateliers de l'Isle-d'Abeau dès le 1^{er} cycle est un élément singulier de qualité.
- La constitution des équipes enseignantes, solidement charpentées, permet un encadrement satisfaisant.
- La perspective d'une licence professionnelle, commune aux quatre ENSA de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, est judicieuse.

Points faibles :

- Manque de lisibilité de la complémentarité des studios de 2^{ème} année.
- Fragilité du fonctionnement de la commission pédagogique et de la recherche.
- Absence du supplément au diplôme.

Recommandations pour l'établissement :

La formation est présentée avec une philosophie appréciable et une lucidité certaine quant aux enjeux pédagogiques pour lesquels des améliorations sont notées comme étant en cours de réflexion. Il s'agit d'une formation solide qui sait articuler enseignement et recherche dès le 1^{er} cycle d'études.

Afin de remédier à la discontinuité des enseignements en 2^{ème} année et de mieux clarifier les objectifs et les compétences à acquérir de façon convergente, une semestrialisation des studios pourrait être envisagée afin d'établir une meilleure progressivité des enseignements quant aux savoirs, méthodes, attitudes conceptuelles à assimiler pour chaque semestre.

La visée de l'établissement d'un projet pédagogique clair et fédérateur, peu évident dans une école de grande taille mais cependant nécessaire, mérite d'être précisée.

Il est important de poursuivre le travail sur la diversification des parcours, y compris dans le cycle DEEA, tout en assurant la lisibilité des objectifs des UE et en maintenant l'orientation d'expérimentation dans la pédagogie. Enfin, un renforcement de l'enseignement de la culture constructive et des arts plastiques est souhaitable.

Observations de l'établissement

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des diplômes

HCERES
Section des formations et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

DIRECTION

Monsieur le Directeur,

DATE : 19 février 2016
N/RÉF : MW/ 2016-08

VOTRE INTERLOCUTEUR : MARIE WOZNIAK
TÉL. : 04 76 69 83 22
WOZNIAK.M@GRENOBLE.ARCHI.FR

OBJET : observations sur l'évaluation du DEEA
de l'ENSAG

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos remerciements aux membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous sommes globalement satisfaits de l'évaluation faite du Diplôme d'Etudes en Architecture (DEEA) équivalent Licence et n'avons aucune observation à faire remonter au HCERES.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

La Directrice de l'ENSA de Grenoble,

Marie WOZNIAK



UNIVERSITE DE
GRENOBLE

ECOLE
NATIONALE
SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR